

## **Communiqué de presse du Centre Vaud**

### **Ouverture d'une enquête : Le Centre Vaud affirme son soutien à Valérie Dittli et demande des vérités complètes**

Le Comité de Présidence du Centre Vaud prend acte de la demande du Ministère public d'ouvrir une enquête visant Mme Valérie Dittli, Conseillère d'État et cheffe du Département de l'agriculture, de la durabilité, du climat et du numérique (DADN).

Le Comité maintient son plein soutien à Mme Dittli et lui accorde sa totale confiance, convaincu qu'elle a toujours agi dans la défense de l'intérêt public, de l'équité de traitement de l'ensemble des contribuables et en particulier de l'application des mêmes règles de taxation pour la même année fiscale, sans en tirer aucun avantage personnel.

Il tient aussi à rappeler que la soi-disant « demande de suspension de taxation » de Mme Dittli n'a eu aucun impact négatif ni sur les finances de l'Etat ni sur les contribuables, étant donné que les taxations n'ont pas été modifiées. Madame Dittli a cherché une solution qui respecte l'égalité de traitement s'agissant d'une situation héritée sans avoir obtenu les informations nécessaires de la part de son service de la fiscalité.

Nous attendons les conclusions de cette enquête avec confiance et sérénité, et espérons qu'elles permettront de rétablir rapidement un climat harmonieux, propice à une collaboration constructive, à la hauteur des importants défis qui attendent notre Gouvernement.

Pour le Comité de Présidence du Centre Vaud

Michele Mossi (079 506 29 70) et Jaqueline Bottlang-Pittet (079 503 43 64)